

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 20 septembre 2017, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Au cours de la séance, le Conseil a approuvé plusieurs dossiers.

I. Communications.

Sous cette rubrique, les dossiers suivants ont été approuvés :

I.I Renforcement des mesures de protection civile, en réponse aux inondations de l'année 2017 au Bénin.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a présenté au Conseil des Ministres, une communication relative au renforcement des mesures de protection civile, en réponse aux inondations de l'année en cours.

Des constats faits sur le terrain, il ressort que les communes de Karimama, Malanville, Zogbodomey, Zagnanado, Ouinhi, Adjohoun, Bonou, Athiémé et Grand-Popo subissent les conséquences des crues liées à des pluies torrentielles que connaît notre pays depuis la fin du mois d'août 2017. Des pertes en vies humaines sont à déplorer et des dégâts matériels importants enregistrés.

Le bilan établi à ce jour se présente comme suit :

- 07 décès par noyade dont cinq (05) à Malanville et deux (02) à Athiémé ;
- 105 écoles et collèges inaccessibles ;
- 735 habitations détruites ou inondées ;
- 29 centres de santé inaccessibles ;
- Plusieurs hectares de cultures emportées et le cheptel décimé en grande partie dans la plupart des localités, etc.,

Face à cette situation préoccupante, le Conseil des Ministres a décidé des mesures urgentes suivantes :

- porter assistance aux familles éplorées ;
- prévenir efficacement les maladies hydriques dans les communes touchées ;
- veiller à la reprise des activités pédagogiques, au mieux des cas, dans les zones sinistrées ;
- pourvoir aux besoins alimentaires et aux besoins d'hébergement des populations en difficulté, etc.,

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a été instruit de mettre en place un dispositif efficace pour porter l'assistance du Gouvernement aux populations sinistrées, en partenariat avec les ONG performantes présentes sur le terrain, et avec l'assistance des autorités locales.

Le Ministre de l'Economie et des Finances mettra à disposition la somme de Quatre cent vingt-cinq millions quatre-vingt-deux mille (425.082.000) FCFA,

nécessaire à cette fin, conformément aux modalités du nouveau dispositif qui seront approuvées en Conseil des Ministres.

I.2 Sélection de A.G. Imaginaring pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de la phase opérationnelle du développement des équipements culturels et touristiques des pôles touristiques d'Abomey-Allada-Ouidah, de Porto-Novo et de Nikki.

Une communication du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable a été présentée au Conseil des Ministres, relative à la sélection du Groupement A.G. Imaginaring pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de la phase opérationnelle du développement des équipements culturels et touristiques des pôles touristiques d'Abomey-Allada-Ouidah, de Porto-Novo et de Nikki, inscrit au Programme d'Action du Gouvernement (PAG).

Ce projet est décliné comme ci-après :

- **Pôle touristique Abomey-Allada-Ouidah**
 - ✓ **Abomey** : Création du Musée thématique d'Abomey, associé au musée de site des palais royaux d'Abomey (classés au patrimoine mondial de l'UNESCO), et réalisation d'une arène d'expression et de sortie des vodouns non masqués ;
 - ✓ **Allada** : Création du Musée Toussaint Louverture, dédié à la thématique de l'esclavage ;
 - ✓ **Ouidah** : Aménagement urbain et paysager de la cité historique de Ouidah ;
 - refonte du musée historique de Ouidah dans le Fort Portugais ;

- reconstruction du Fort Français pour accueillir le centre interculturel des arts vivants et des diasporas ;

- reconstruction du Fort Anglais et reconstitution scénographique du fort en activité ;

✓ **Marina-route de l'esclave**

- création d'un complexe touristique et d'un parcours spectacle immersif, « **Le bateau du départ** », à Djègbadji ;

- aménagement des 3,5 derniers kilomètres de la Route de l'esclave entre la Place aux enchères et la Porte du non-retour, création d'espaces paysagers de méditation et d'une arène d'expression et de sortie des vodouns à Djègbadji (place de Ouidah).

● **Pôle touristique Porto-Novo**

Création du musée des arts et civilisations vodouns et réalisation d'une arène d'expression et de sortie des vodouns masqués.

● **Pôle touristique Nikki**

Ce projet touristique se décline en deux volets :

- **Reconstruction à l'identique du palais royal de Nikki :**

Il s'agit d'une restauration du palais afin de redonner son faste et son lustre à ce haut lieu de la royauté des peuples Baatonou. Cette restauration permettra au Roi et à ses dignitaires d'accueillir ses sujets et les touristes dans des conditions à la mesure de son rang. C'est un projet patrimonial destiné à démontrer que les peuples de cette partie du nord-Bénin sont héritiers d'une grande civilisation royale et d'une richesse culturelle remarquable ;

- **Construction d'une arène pour la fête de la Gaani :**

La construction de cette arène permettra de disposer d'un théâtre de verdure d'une capacité de 1000 à 1500 places, d'une tribune pour les dignitaires et les officiels, d'un équipement technique pour abriter les musiciens et surtout d'un espace central moderne de parades de chevaux. Cet équipement qui sera assorti de travaux indispensables d'assainissement et d'adduction d'eau, permettra à la « fête de la Gaani » de prendre une véritable dimension internationale pouvant dynamiser l'économie locale et nationale.

L'ensemble de ces sous-projets résoudront substantiellement le problème de sous équipement de l'offre touristique, et permettront de recréer la dynamique de développement au plan local, avec des répercussions positives sur l'économie.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication et instruit le Ministre de l'Economie et des Finances, de procéder à la signature du contrat avec le Groupement AG Imaginaring, pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase opérationnelle de développement des équipements culturels et touristiques des pôles touristiques d'Abomey-Allada-Ouidah, de Porto-Novo et de Nikki.

Il est demandé au Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, en liaison avec l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de

développement du Tourisme (ANPT), d'engager les actions diligentes en vue du démarrage effectif de la mission.

I.3 Sélection du bureau d'études Aménagement et Ingénierie en Montagne (AIM), pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la mise en œuvre du projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié ».

Une autre communication du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable a été présentée au Conseil, concernant la sélection du bureau d'études AIM pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié », prévu au Programme d'Action du Gouvernement.

Ce projet est porteur d'un important potentiel de transformation de l'économie locale. En effet, il contribuera à renforcer la productivité économique et l'attractivité des localités lacustres concernées (So Ava, Vêki, So Zounko, Ganvié et Calavi-embarcadère). Les impacts de développement suivants sont attendus dans les domaines ci-après :

- ✓ urbanisme : gestion de l'organisation technique, spatiale et sociale de la cité lacustre ;
- ✓ rénovation de l'habitat : amélioration des conditions de vie ;
- ✓ équipements de confort : organisation et gestion de la distribution de l'énergie, de l'eau potable, ainsi que la mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des déchets ;
- ✓ santé : organisation d'un meilleur dispositif de santé publique ;
- ✓ enseignement et éducation : amélioration des conditions d'étude pour les apprenants et les enseignants ;

- ✓ pêche : organisation et développement de la profession ;
- ✓ formation continue : mise en place d'un dispositif de formation pour adultes pour la gestion des nouveaux métiers afin de combattre l'illettrisme ;
- ✓ organisation du tourisme : coordination des différentes initiatives, réorganisation du site aux fins d'un accueil plus professionnel et attractif.

Pour assurer les études techniques de qualité, l'élaboration de l'avant-projet détaillé (APD) et une mise en œuvre rapide et maîtrisée de ces travaux de grande envergure, dans un environnement spécifique et relativement complexe, le Gouvernement a décidé de retenir la société Aménagement et Ingénierie en Montagne (AIM), dont l'expertise dans ce domaine est mondialement reconnue.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication et instruit le Ministre de l'Economie et des Finances, de procéder à la signature du contrat relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation des documents techniques prévus, pour la mise en œuvre du projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié », avec la société Aménagement et Ingénierie en Montagne (AIM).

Il est demandé au Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, en liaison avec l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT), d'engager les actions diligentes en vue du démarrage effectif des travaux.

I.4 Participation à des rencontres internationales.

Le Conseil des Ministres a marqué son accord pour la participation de notre pays, aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) sénior, junior, cadet, au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) Kenya 2018 et aux matchs des Journées de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), au titre de la campagne 2017-2018.

I.5 Comptes rendus.

I.5.1 Point des négociations en cours avec l'opérateur de téléphonie mobile GLO MOBILE.

Le Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication a rendu compte au Conseil des Ministres, du point des négociations en cours avec l'opérateur de téléphonie mobile GLO MOBILE.

Ce compte rendu est relatif aux conditions proposées par ledit opérateur pour le renouvellement de sa licence, le paiement de ses arriérés de redevances, les investissements à réaliser et les demandes d'exonérations qu'il sollicite.

Le Conseil, en examinant le compte-rendu, a noté l'inadéquation des propositions faites par GLO MOBILE avec le cahier des charges des opérateurs de téléphonie mobile en vigueur en République du Bénin.

Prenant acte de ces constats, le Conseil a décidé de mettre fin aux négociations avec l'opérateur GLO MOBILE, et a instruit le Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication, en relation avec le Ministre de l'Economie et des Finances et l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP), d'étudier les modalités de paiement des

arriérés de redevances et d'en rendre compte au Conseil qui appréciera la suite à donner.

I.5.2 Visites au Bénin.

Le Conseil des Ministres a approuvé les comptes rendus des visites officielles dans notre pays, de deux délégations étrangères. Il s'agit :

- de la visite de travail, d'une délégation estonienne, les 6 et 7 avril 2017, et
- de la visite de son Excellence, Monsieur ZHANG Yesui, Vice-ministre chinois des Affaires Etrangères, les 15 et 16 juin 2017.

I.5.3 Missions à l'étranger.

Les comptes rendus de la participation de notre pays aux différentes réunions internationales ci-après ont été approuvés :

- 1^{er} forum sur le Partenariat Public Privé (PPP) en santé dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui s'est tenu à Accra, au Ghana, du 24 au 28 avril 2017 ;
- Atelier annuel de CropLife Afrique de l'Ouest et Centrale, qui s'est tenu à Accra, au Ghana, du 3 au 4 mai 2017.

II- Mesures individuelles.

Des nominations ont été prononcées.

Au Ministère de l'Economie et des Finances,

Sur proposition du Ministre,

- **Directeur de l'Informatique et du Pré-archivage,**

Monsieur Alain AHOUNOU ;

Au Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle,

Sur proposition du Ministre,

- **Directeur Adjoint de Cabinet,**

Monsieur Anoumou Marcellin HOUNWANOU ;

- **Directeur de l'Administration et des Finances,**

Monsieur Inès Olatundé TCHOLE.

Fait à Cotonou, le 20 septembre 2017.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Édouard OUIN-OURO.